

Compte rendu de la Réunion publique du 9 juin 2021 Projet Centre Nord

1. Introduction de la réunion

La réunion est ouverte par Madame Isabelle Dunod, adjointe au Maire chargée de la Mobilité Durable, avec une présentation des intentions de la Ville de Chambéry et de la démarche engagée, soit :

- une volonté affichée des élus qui ont pris connaissance du projet Centre Nord dans son ensemble de prendre du temps pour analyser ce projet, et éventuellement le questionner sur les objectifs et les attendus ;
- dans le contexte général suivant : un projet démarré depuis 2018 qui se poursuit actuellement sur un secteur de la ville en pleine mutation avec beaucoup de projets différents portés par des acteurs différents (SPL Chambéry 2040 pour Uetrotex, la Société d'Aménagement de la Savoie (SAS) pour la ZAC Grand Verger, le Centre funéraire, la Ville pour le Stade municipal, ...)
- un projet en co-maîtrise d'ouvrage Grand Chambéry et avec un partenariat financier important du Conseil Départemental de la Savoie, donc trois financeurs ; la ville n'est donc pas seule à décider mais doit agir en concertation avec ses partenaires
- mais un temps d'arrêt, pour mener cette réflexion sur le projet.

2. Présentation technique du projet

➤ Une information sur le projet initial est faite par la Ville de Chambéry :

- Éléments principaux de contexte :

Des bouchons réguliers se forment sur l'avenue du Grand Verger et surtout à la sortie 15 de la VRU direction Chambéry Centre, remontant sur la voie de sortie de la VRU. Situation posant des problèmes de sécurité avec un risque d'accident.

Lors des études de faisabilité, des hypothèses ambitieuses de part modal des déplacements ont été prises à savoir : 50% VL/PL, 10% Transports en commun, 30% Marche à pied et 10% Vélos

Une présentation du schéma directeur 2 roues et Transport en commun du projet centre Nord, en lien avec les schémas directeurs de Grand Chambéry, organe compétent en matière de déplacements.

Un volet paysager important pour l'entrée et la sortie de la ville dans le projet Centre Nord : 200 arbres plantés pour 63 abattages, 15 600 m² de surfaces végétalisées en plus, une gestion des eaux pluviales par infiltration dans de noues paysagères.

▪ Autres Etudes en cours :

D'autres projets d'importance (secteur Cassine et armature ferroviaire) sont en cours d'études, avec incidence importante en terme de mobilité.

▪ Simulation dynamique :

La simulation dynamique établie lors des études est projetée et commentée.-

▪ Etat d'avancement :

Un point sur l'avancement du projet est fait avec :

- les travaux réalisés : création des 2 giratoires au carrefour Avenue du Comte Vert/Square Louis Sève/Avenue du Repos, aménagement de l'Avenue du Repos ;
- les travaux en cours : construction du pont sur La Leysse et première phase de la future Avenue Claude et Philomène Folliet reliant l'Avenue du Grand Verger au pont ;
- secteurs en phase études : Avenue de la Boisse et début de l'Avenue des Landiers en rive droite, Avenue du Grand Verger en rive gauche ;

En terme financier, plus de 60% du projet est réalisé ou engagé.

- Intervention de Monsieur Alain Caraco, vice-président de Grand Chambéry chargé de la Mobilité :

Monsieur Caraco fait un point d'information le volet transport en commun du projet Centre Nord et ses enjeux qui concernent principalement la ligne Chrono A, et la ligne 2.

La ligne Chrono A, troisième ligne la plus fréquentée du réseau avec 20 % des usagers, relie les campus de Technolac et de Jacob-Bellecombette en desservant également Chamnord, la gare SNCF et l'hôpital. Cette ligne emprunte notamment l'Avenue de la Boisse et l'Avenue des Landiers.

Dans le sens Technolac-Jacob, cette ligne est souvent prise dans des ralentissements dans les 2 giratoires de l'échangeur de la Boisse. Le principal enjeu Transport en Commun du projet Centre Nord est d'améliorer le temps de parcours de cette ligne.

Le projet initial améliorerait sensiblement le fonctionnement de cette ligne Chrono A en évitant ce double giratoire et avec un site propre sur l'Avenue de la Boisse.

3. Etude sanitaire des platanes

Pour les élus chambériens et nombre d'associations, une des interrogations concernant le projet sur l'Avenue de la Boisse concerne l'abattage de 39 platanes nécessité par l'aménagement initialement prévu.

Pour une connaissance complète du contexte, un diagnostic sanitaire de ces arbres a été commandité à la société spécialisée *Brins d'Herbes*.

Monsieur Franck Rouzier présente ce diagnostic qu'il a réalisé. Ce diagnostic fait état de 28 platanes à abattre dans les 5 ans sur 46 sujets par mesure de sécurité dont 3 avec effet immédiat.

Les abattages à plusieurs années pourront être confirmés par des diagnostics ultérieurs.

4. Echanges- Verbatim

Suite aux différentes présentations, la parole est donnée aux personnes et associations présentes. Les interventions et remarques sont notées pour être prises en compte dans la réflexion à venir.

➤ *Association Roue Libre :*

Roue Libre demande le maintien des continuités cyclables sur le périmètre du projet et un accès aux plans du projet initial, notamment le plan de l'Avenue de la Boisse présenté lors de la réunion. Des plans du projet Centre Nord sont déjà sur le site de la ville, d'autres seront également mis en ligne.

➤ *Collectif de la Boisse :*

Ce collectif qui fait état de 700 signatures recueillies, souhaite prioritairement le maintien des platanes malgré le constat sanitaire et par rapport aux bus tout en ayant conscience de l'intérêt d'améliorer les voiries.

Le collectif souhaite de gel du projet actuel et demande d'organisation d'un processus complet de concertation avec les habitants jusqu'à la co-construction y compris jusqu'au niveau technique avec un vote final sur différentes alternatives.

Enfin il demande une contre-expertise par l'ONF au diagnostic des platanes.

➤ *Association développement des transports en commun :*

L'association remarque que « Seules 22% des personnes se rendant à Technolac utilisent le bus », et souhaite le développement du réseau pour augmenter cette part modale. Notamment avec une attractivité renforcée par un gain de temps et une fréquence augmentée. L'association note aussi que plus le transfert modal sera important, plus on aura du CO2 économisé.

Pour l'association, le projet initial semble répondre pour partie (gain de temps) à ce souhait et s'inquiète du gel de ce projet sur le développement de la part modal transport en commun.

Pour l'association, il faut favoriser l'amélioration de la desserte de Technolac pour augmenter la part modale et travailler sur la liaison avec le réseau transport d'Aix les Bains.

➤ Autres interventions et remarques :

- Souhait exprimé de repartir sur des données d'entrées actualisées notamment suite à la période sanitaire actuelle ayant favorisé le télétravail ;
- Demande de mener une Enquête origines/destinations pour également écrieter les heures de pointes ;
- Demandes de solutions alternatives aux solutions purement techniques ;
- Peut-on faire évoluer le tracé des lignes (chrono A et 2) pour faire évoluer le projet ? Ouverture du panel sur les possibles au niveau des lignes de bus ;
- La gratuité des transports en commun pour favoriser le report modal est demandée, avec le souhait que cette possibilité ne soit pas éludée.
- Le souhait de sites propres vélos est exprimé, avec de vraies pistes cyclables sur l'avenue de la Boisse et non des espaces mixtes piétons-cycles.

5. Conclusions

➤ Madame Isabelle Dunod, Ville de Chambéry :

Mme Dunod rappelle que les contributions restent possibles par courriers ou courriels jusqu'à la mi-juillet, et seront prises en compte au même titre que celles exprimées lors de la réunion.

Une synthèse sera transmise (voir modalités) prenant en compte les contributions de la soirée et au-delà de la réunion.

En lien avec les différentes interventions, Mme Dunod souhaite une ouverture du champ des possibles avec des familles de solutions.

Les questions de la co-construction et du vote citoyen semblent très difficile à mettre en œuvre du fait d'un contexte et d'enjeux ne se limitant pas au strict périmètre du projet, et des limites liées aux différents partenaires financeurs et à leurs objectifs et priorités (sécurité VRU, Bus, ...).

Mme Dunod rappelle le souhait de transparence et d'ouverture de la Ville, mais sans oublier les contraintes notamment liées aux financeurs.

Une réunion sera programmée à l'automne pour faire un retour sur le projet avec des scénarios différenciés avec des études de faisabilité qui feront l'objet d'une analyse multicritère.

Rappel est fait que la décision finale appartiendra à la Ville de Chambéry et aux co-financeurs que sont le Conseil Départemental de la Savoie et Grand Chambéry.

Le souhait est d'avoir une décision à la fin de l'année pour une mise en œuvre du scénario en 2022.

- Monsieur Michel Dyen, vice-président de Grand Chambéry chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et infrastructure :

Monsieur Dyen souhaite que les réunions suivantes soient construites sur la base des apports de ce jour et ceux à venir.

En tant que vice-président de Grand Chambéry, Monsieur Dyen rappelle également que les enjeux sont multiples sur les mobilités et par conséquent sur l'interaction avec les communes de l'ensemble de l'agglomération.